

Ersch. in: Les funérailles princières en Europe, XVIe - XVIIIe siècle / Juliusz A. Chrościcki, Mark Hengerer, Gérard Sabatier ; 1. Le grand théâtre de la mort. - Versailles : Centre de Recherche du Château de Versailles [u.a.] 2012. - S. 7-13. - (Collection Aulica). - ISBN 978-2-7351-1426-9

LE GRAND THÉÂTRE DE LA MORT

Gérard Sabatier et Mark Hengerer

Les funérailles princières en Europe de la Renaissance aux Lumières ont été de fastueuses cérémonies, organisées selon un schéma commun articulé en trois temps : l'exposition du corps du défunt ; le convoi vers le lieu de sépulture ; l'office religieux ; la mise au tombeau. Chacune de ces séquences présente cependant des caractéristiques fort différentes, en relation avec les institutions propres, la conjoncture, les traditions particulières, les rapports de force internes, l'insertion dans le jeu politique européen. La confrontation des pratiques dynastiques exposées lors du colloque international de Cracovie a permis de déterminer quelques secteurs sensibles, susceptibles de variantes importantes.

L'exposition du défunt sur son lit de mort est générale, mais la vêtue peut varier. Ce peut être une simple chemise de tissu blanc, comme en France, ou bien, par humilité, chez les Habsbourg, pour les femmes surtout, la robe d'un tiers ordre (capucines, franciscaines...). C'est aussi le cas pour les membres de la famille impériale russe aux XVI^e et XVII^e siècles, souvent décédés dans l'état monastique répondant au modèle théologico-politique du prince-saint. Inversement, l'ostentation de la dignité peut primer : manteau royal alternant avec l'habit de grand maître des chevaliers de Saint-Étienne pour les Médicis, de Saint-Maurice et Saint-Lazare en Savoie, manteau ducal chez les Este, ou encore habit militaire de Pierre le Grand ou de Joseph II. L'autopsie et l'embaumement sont pratiqués presque partout, pour permettre une exposition prolongée. Excepté l'extraction du cœur, alors objet d'un culte généralisé en Europe, cette

opération, réservée aux personnes d'un statut social élevé, contrevient au précepte religieux de la dignité du cadavre. L'Espagne la refuse jusqu'à Philippe IV. La Russie l'ignore.

Pour la même raison d'exposition, les Anglais puis les Français ont introduit aux XIV^e et XV^e siècles l'usage de l'effigie, mannequin revêtu des habits royaux, muni d'une tête en cire ressemblant au vif, pouvant prendre la place du corps, ou du cercueil le contenant. Cette coutume, caractéristique des deux grandes monarchies occidentales, a exercé une attraction certaine auprès des maisons princières en quête de prestige. Ce substitut pouvait être utilisé en association ou en alternance avec le cercueil lors de l'exposition; ce fut le cas en France jusqu'en 1610, en Suède lors des funérailles de Gustave I^{er} Vasa en 1560, en Toscane pour Côme I^{er} en 1574, en Lorraine pour Charles III en 1608. En 1625, Charles I^{er} d'Angleterre l'imposa pour les obsèques de son père, Jacques I^{er}. Des funérailles de François I^{er} en 1547 à celles d'Henri IV en 1610, ainsi qu'en Lorraine en 1608, un repas était servi en présence de l'effigie par adoption d'une coutume impériale antique. Ce rituel se pratiquait en Angleterre auprès de la dépouille mortelle royale, ainsi d'Élisabeth I^{re} en 1603, car l'effigie n'était pas utilisée dans ce royaume lors de l'exposition. Elle le fut en revanche dans le cortège, puis lors des cérémonies religieuses en association avec le cercueil contenant le corps, jusqu'en 1625, en Lorraine en 1608, et en France jusqu'en 1610. Lorsque le corps avait été inhumé sans cérémonie et que des funérailles solennelles *in absentia* suivaient un peu plus tard, on utilisait parfois une effigie comme substitut, ainsi chez les Este pour Hercule II en 1559 ou Lucrèce de Médicis en 1561. Il pouvait en être de même pour les cérémonies commémoratives célébrées en l'honneur des souverains étrangers inhumés dans leur pays. L'usage de l'effigie pouvait donc être très différent suivant les circonstances ou les usages dynastiques. Il était ignoré chez les Habsbourg de Madrid comme de Vienne (ce qui n'exclut pas chez ces derniers une représentation figurée sur le *castrum doloris*, le catafalque), ainsi qu'en Russie. Les funérailles des rois d'Espagne conservèrent une modestie toute chrétienne, ne voulant pas pour la création un faste dû à Dieu seul. Philippe II, mort à l'Escorial, fut revêtu d'une chemise, un cordon avec une croix de bois autour du cou. Mis immédiatement en bière, il fut descendu le lendemain dans la crypte. Les cercueils contenant les dépouilles des souverains morts à Madrid étaient exposés dans le Grand Salon de l'Alcazar sur un lit de parade installé sur une estrade

et sous un dais. Puis ils étaient transportés sur une litière à travers la ville et jusqu'à l'Escorial, accompagnés d'un cortège réduit de serviteurs, de religieux, de gardes, de grands et de gentilshommes.

Le caractère guerrier des princes était consubstantiel à leur souveraineté. Au XV^e siècle, les funérailles royales anglaises et françaises adoptèrent la coutume nobiliaire de faire paraître dans les cortèges l'armement des chevaliers ainsi que leurs montures. Pièces d'honneur et chevaux venaient ainsi avant les pièces de souveraineté et l'effigie. En l'absence de ce substitut, mais aussi du corps, souvent inhumé ailleurs, l'armement chevaleresque pouvait tenir dans les cortèges impériaux la place de l'empereur absent. En 1558 et 1559, à Bruxelles et à Augsbourg, après la file des chevaux portant les insignes des territoires possédés par l'empereur mort, y compris un représentant de l'Empire, venait le « cheval de deuil » (*Trauerpferd*), faisant ainsi office de représentation du défunt. En 1586, aux funérailles d'Auguste de Saxe, on vit paraître un page portant l'armure du duc. En lieu et place des pièces d'honneur et de l'effigie, elle condensait à elle seule ces formes de représentation. Dans les cortèges des Welf figuraient aussi les deux chevaux et un homme en armure noire portant son épée la pointe en bas. En 1560, les Suédois redoublèrent la représentation royale en faisant défiler, devant la bière de Gustave I^{er} Vasa surmontée de son effigie, un chevalier en armure dorée. En 1573, pour les funérailles du roi de Pologne Sigismond II Auguste, on porta les pièces d'armement et un chevalier armé suivait. Pendant l'office, les honneurs furent déposés devant l'autel, le chevalier en armure entra au galop dans l'église, brisa sa lance, s'écroula avec son cheval et jeta son épée.

Les variantes affectant ces phases du rituel se situent dans une première époque où les funérailles princières suivent plusieurs « modèles », mais dont le caractère commun est la primauté accordée au cortège funèbre. C'est en effet là que s'expriment avec éclat les enjeux politiques constituant le sous-texte des funérailles princières. Lors des funérailles impériales, le défilé des porteurs de bannières et des chevaux aux housses armoriées représentant les États (de nature souvent très différentes) visualise l'*imperium*, le pouvoir du défunt et celui auquel aspire le successeur. Il en est de même en Pologne, que ce soit en 1370, 1497 ou 1574. Pendant l'office au moment de l'offertoire, les bannières territoriales sont déposées et les chevaux conduits devant la chapelle ardente contenant le corps du défunt, en hommage. Ce rituel n'existe pas en France, où les provinces n'ont pas d'autonomie

politique et où n'existe qu'un souverain : le roi. Les seules armoiries sont les siennes : les lys de France. Presque partout en Europe, dans l'Empire, les duchés italiens, en Suède, en Pologne, en Russie, le successeur, la famille, y compris souvent les femmes, sont présents dans le cortège et suivent le cercueil, assistent à l'office religieux. La France et l'Angleterre font exception (Charles I^{er} conduisant le deuil de son père Jacques I^{er} en 1625 est un cas unique). Dans la première configuration, les funérailles jouent parfaitement leur fonction de rite de passage du pouvoir, la présence de l'héritier valant intronisation. Dans la seconde, on constate la concomitance entre la présence de l'effigie et l'absence publique du successeur pendant toute la durée des funérailles. L'explication (discutée) de Ralph Giesey est que le défunt ne peut être considéré réellement mort qu'après son inhumation, l'effigie représentant son corps symbolique qui ne meurt pas. Il ne peut donc y avoir deux rois en présence. Mais ne pourrait-on dire que dans les monarchies anglaise et française la succession lignagère est suffisamment assurée pour qu'il ne soit pas nécessaire au successeur d'affirmer son droit par sa présence ostentatoire ? La cérémonie ne ferait pas alors fonction de rituel de passage. Uniquement dédiée au défunt, comme une entrée royale, ce serait un rituel d'apothéose.

Ce modèle entre en crise au XVII^e siècle. Pour les funérailles de l'empereur Ferdinand II de Habsbourg en 1637, il n'y a ni défilé ni offertoire ; exposée à Vienne, la dépouille est inhumée à Graz, capitale de ses possessions propres avant son avènement au trône impérial. Ferdinand III décide d'un nouveau rituel, pour son épouse en 1646, puis son fils Ferdinand IV en 1654, institué en 1652 dans le protocole de cour. En 1643, Louis XIII meurt « à l'espagnole », par humilité chrétienne et par économie, refusant tout faste : le temps d'exposition au château est réduit, le convoi simplifié. En 1649, Charles I^{er} d'Angleterre, après son exécution, est inhumé discrètement à Windsor. Après la restauration de 1660, ses successeurs ne renouent pas avec des obsèques somptueuses (excepté pour Marie II). Partout en Europe au XVIII^e siècle se met en place un nouveau cours des funérailles princières. Les trois étapes demeurent, mais le contenu change, et le centre de gravité se déplace.

On assiste à une homogénéisation. En 1725, les funérailles de Pierre le Grand abandonnent les spécificités russes pour adopter le modèle occidental. En Allemagne se produit une « déconfectionnalisation »

des cérémonies au profit de l'exaltation du prince, incarnation du droit et placé au dessus des divisions religieuses. La phase de l'exposition peut, certes, varier. En France, l'exposition à Versailles, à visage découvert puis celle du cercueil, est brève ; elle dure plusieurs semaines à Saint-Denis. La dépouille de l'empereur est vue trois jours à la Hofburg, puis mise en bière et inhumée. Inversement, l'exposition peut durer un mois en Russie, avec tous les insignes du pouvoir. Les transformations les plus importantes affectent le convoi : trajet, horaires, composition changent. Les résidences des monarchies devenant fixes (Saint-Pétersbourg, Vienne, Versailles...), le temps des longs transferts est révolu. Les convois se déplacent généralement dans l'espace de la capitale (du palais d'Hiver à Saints-Pierre-et-Paul, des Augustins aux Capucins) sauf en France, où elle est délaissée, les défunts étant conduits directement à Saint-Denis. Elles ont souvent lieu de nuit, pour des raisons théâtrales ou symboliques (atteindre à l'aube le lieu de l'inhumation, mais aussi de la résurrection). Les participants, en Angleterre comme en France, sont essentiellement la maison du/de la défunt(e) et la cour, à l'exclusion de la population et du corps politique. En Russie, par contre, l'appareil militaire et les représentants de tout l'État sont très présents. En Suède, la plus impressionnante procession funèbre fut celle pour Charles X Gustave en 1660. En 1693, pour Ulrike-Éléonore, épouse de Charles XI, eurent lieu les premières funérailles royales sans véritable procession. La monarchie en avait interdit la pratique aux nobles, et, comme en France, elle ne souhaitait plus être associée à la population. La renonciation aux processions visait à rompre la *communitas*, à isoler le prince. En Suède, l'évolution des funérailles traduit le changement du rapport de force politique. Partout ou presque en Europe le centre de gravité cérémoniel des obsèques princières se déplace vers l'office religieux final, par l'effet de leur « rechristianisation » d'abord, puis surtout pour l'exaltation du défunt qu'autorise l'adoption de la pompe baroque, en premier lieu le *castrum doloris*. En lui réside désormais partout l'élément essentiel, que le corps soit présent (Saint-Denis) ou absent (église de cour des Augustins à la Hofburg, le corps ayant été inhumé auparavant dans la crypte des Capucins). Une autre tendance importante observable en Europe est la réalisation de nécropoles royales ou princières. Contrairement à la pratique des sépultures multiples où la dispersion des corps ou parties de corps servait à un marquage territorial (comme en Savoie au XVI^e siècle), le rassemblement des corps en un lieu exalte la dynastie

et autorise un culte monarchique (chapelle Henri VII à Westminster, Saint-Denis, basilique Saint-André à Mantoue, chapelle des Princes à Florence, basilique de Superga à Turin, Panthéon des rois à l'Escurial, crypte des Capucins à Vienne, cathédrale Saint-Pierre-et-Paul à Saint-Pétersbourg). Il en est de même pour les nécropoles de cœurs, le Val-de-Grâce à Paris, la chapelle de Lorette dans l'église de cour à Vienne.

Le cérémonialisme des funérailles royales n'est cependant pas général partout en Europe au XVIII^e siècle. En Angleterre, après 1660, tant à cause de l'effacement relatif de la monarchie dans le rapport de force institutionnel qu'en raison de l'évolution des pratiques de l'élite, la tendance est à la privatisation : parcours du cortège raccourci, exclusion de la population, pas de symbole politique, et finalement abandon de Westminster pour Windsor. Quant aux rois de Prusse, dont la dignité est récente, ils sont en recherche d'un rituel. Si Frédéric I^{er} opte en 1713 pour un alignement sur celui de ses pairs, Frédéric-Guillaume I^{er} en 1740 renonce au faste pour mettre en valeur son œuvre de construction de l'État (forte présence des militaires et de l'administration royale dans le cortège) et ses convictions protestantes (austérité de l'office), symbolisées par son inhumation dans la chapelle de garnison de Potsdam. Frédéric II en 1786 pousse à son point ultime l'indépendance en demandant à être inhumé sur la terrasse de son château de Sans-Souci entre ses chiens, ce qui lui sera refusé par son successeur, soucieux de la majesté royale (mais accordé en 1991). En 1790, Joseph II, mort le 20 février, est exposé en habit de maréchal dans la salle des audiences de la Hofburg, mis en bière et son cercueil présenté dans la chapelle le lendemain, puis transféré le 22 au couvent des Capucins. Le grand théâtre de la mort qu'avaient été pendant trois siècles les funérailles princières en Europe se disloquait.

Les différentes études de cas recensées dans ce volume sont organisées en deux parties. Dans la première, « Les paradigmes des grandes monarchies », sont présentées les funérailles françaises, impériales, anglaises et russes. Prenant en compte la longue durée des trois siècles, elles témoignent de la mutation cérémonielle, du temps des grands cortèges à celui des pompes baroques culminant avec les *castra doloris*, dont l'analyse sera présentée dans un second volume. Suivent dans une seconde partie, « Les aléas des funérailles princières », des cérémonies plus ponctuelles, examinées sur des durées plus courtes, qui sont autant d'exemples des spécificités confessionnelles, de la confrontation des traditions

particulières avec les « modèles » dominants, d'imitation ou de rejet en fonction des conjonctures politiques, des alliances matrimoniales, des stratégies dans le cadre d'une Europe plurielle : funérailles des rois de Pologne du XIV^e au XVI^e siècle, des souverains des duchés italiens, les Médicis, Este, Savoie, Gonzague, des princes d'Empire saxons et Welf, des rois de Prusse au XVIII^e siècle, enfin, des monarchies de Suède et de Danemark, dont les célébrations funéraires furent comme le redoublement cérémoniel de leurs conflits territoriaux et dynastiques.

Le colloque international de Cracovie a été organisé du 14 au 16 octobre 2007, sous la direction de Juliusz A. Chrościcki, Mark Hengerer et Gérard Sabatier, par le Comité de l'art de l'Académie des sciences polonaise, l'université de Varsovie, le château royal du Wawel et le Centre de recherche du château de Versailles.

Il a bénéficié du soutien de l'Académie des beaux-arts de Vienne, de l'Institut historique allemand de Londres, du Musée national de Copenhague et des universités de Bordeaux, Constance, Ferrare, Hanovre, Paris I Panthéon-Sorbonne et Paris-Est Créteil Val-de-Marne, Stockholm, Teramo, Trèves, Turin et Varsovie.

Ont aussi participé au colloque de Cracovie : Martine Boiteux (École pratique des hautes études, Paris et École française de Rome), Marcin Fabiański (université de Jagellon à Cracovie et château royal de Wawel), Kazimierz Kuczman (université papale de Cracovie), Juan Luis González García (université Complutense, Madrid), Holger Gräf (université de Marburg), Jean-Marie Le Gall (université Paris I Panthéon-Sorbonne), Przemysław Mrozowski (château royal de Varsovie), Jan. K. Ostrowski (château royal du Wawel), Stanis Perez (université Paris XIII), Ingeborg Schemper-Sparholz (université de Vienne), Andrzej Witko (université papale de Cracovie), Miguel Ángel Zalama (université de Valladolid).

Cet ouvrage a été coordonné par Mark Hengerer et Gérard Sabatier.